

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES DE L'USTS POUR
L'EXERCICE 2019-2020 (01.07.2019 – 30.06.2020)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Chers Sociétaires,

Les soussignés ont vérifié les comptes de l'exercice 2019-2020 de l'Union Sportive Terre Sainte, présentés par son Président Monsieur Ali Gökök, dont les réponses à nos questions ont été faites de manière circonstanciée et claire. Les réviseurs ont eu libre accès à tous les documents et remercient le Comité de sa confiance.

Nous avons procédé par sondage, en pointant les soldes bancaires et CCP, ainsi qu'un échantillon représentatif d'écritures comptables. Nous avons constaté que la comptabilité a été régulièrement tenue, que les pièces comptables sont bien numérotées, datées et classées de manière facilement accessible.

Les comptes de l'exercice 2019-2020 ont été largement affectés par la pandémie et une provision Covid-19 de CHF 69'000.— a été portée au bilan, laissant apparaître un bénéfice de CHF 19'526.96 pour l'exercice écoulé.

Le montant de cette provision résulte des gains réalisés lors des diverses manifestations qui ont eu lieu cette année, telles que le repas de soutien, loto, camp de foot, stands à Paléo, etc. Celle-ci a été effectuée en prévision des manifestations susmentionnées qui ne pourraient avoir lieu lors du prochain exercice.

A ce jour, les fonds propres restent inchangés, alors que le bénéfice de CHF 19'526.96 sera porté au capital de l'organisation.

A fin juin 2019, l'USTS est constituée de plus de 1000 membres, chiffre stable par rapport aux années précédentes.

En conclusion, nous vous proposons, Mesdames, Messieurs :

- d'approuver les comptes de l'USTS pour l'exercice 2019-2020 tels que présentés
- de donner décharge au Comité pour sa gestion

Ainsi fait à Commugny, le 23 novembre 2020

Les représentants de Municipalités de Terre Sainte



François Debluë



Alain Théraulaz



Alain Barraud



Laurent Deloye